

Conditions Particulières de Vente (CPV) du service ConfRoom Direct à la société

XXX

Version TEST

Entre :

CONFROOM, société par actions simplifiée en cours de constitution dont le siège social sera 9 avenue Franklin Delano Roosevelt, Paris 8, par la société CANTON-Consulting, société par actions simplifiée au capital de 14 241 € (cap. min. 1000€) dont le siège social est 9 avenue Franklin Delano Roosevelt, Paris 8, enregistrée auprès du R.C.S. de Paris sous le numéro 513.946.749,

représentée par M. Jean-Yves ROSSI, en qualité de Fondé de pouvoirs.

Ci-dessous désignée : « le Fournisseur »

Et :

[La société XXX au capital de ...

inscrite auprès du R.C.S. de sous le numéro

dont le siège social est situé à,

représentée par, en qualité de]

Ci-dessous désignée : « le Client »

Préambule

La SAS CANTON-Consulting propose un service de visio-conférence et collaboration dénommé ConfRoom, régi par des Conditions Générales de Vente (CGV) et des Conditions Générales d'Utilisation (CGU) jointes en annexe des présentes.

La Société XXX, désireuse de bénéficier de ce service, souhaite y souscrire aux conditions définies par le présent contrat, ou Conditions Particulières de Vente (CPV).

En suite de quoi, les parties conviennent de ce qui suit :

Article 1 : Objet

Les présentes Conditions Particulières de Vente s'appliquent à la fourniture du service ConfRoom^{MD} niveau Direct à la société XXX, par abonnement, à compter du jj/mm/AA.

Elles s'ajoutent aux conditions générales de vente et conditions générales d'utilisation qui s'appliqueront entièrement et en tout point à la présente relation contractuelle, en dehors des stipulations particulières énoncées aux présentes.

Ces conditions particulières sont définies par les parties signataires comme confidentielles et seront traitées comme telles vis à vis des tiers.

Article 2 : Phase des tests de pré-lancement

Dans la période préalable, préparatoire à la création de la SAS ConfRoom, une phase de test sera réalisée, initiée par la SAS CANTON-Consulting avant d'être poursuivie par la société nouvelle ConfRoom. Les modalités particulières de réalisation du présent contrat découlant de cette phase de tests sont précisées en tant que de besoin par une annexe jointe.

Article 3 : Tarif et facturation

Le tarif applicable au service ConfRoom niveau Direct est calculé en fonction des éléments suivants, établis sur une base mensuelle indivisible, débutant au 1er de chaque mois :

Mise à disposition d'une « salle ConfRoom », utilisable jusqu'à 15 participants dans une même réunion :	15 € HT
Nombre d'utilisateurs enregistrés sur le mois (maximum), facturé par utilisateur :	1,5 € HT
Nombre de SMS envoyés, facturés par SMS :	0,15 € HT
Mise en place du service (deux mois du service de base : mise à disposition d'une <i>ConfRoom Direct</i>)	Offert pour les testeurs

Le prix du Service ConfRoom sera facturé sur une base mensuelle :

- La disponibilité de la salle ConfRoom sur le mois à échoir sera payable d'avance et le nombre d'utilisateurs enregistrés sera facturé sur la base du nombre constaté en fin du mois précédent.
- L'utilisation effective du service sur le mois échu donnera lieu à un ajustement tarifaire fonction :
 - d'une part du nombre de SMS envoyés au cours du mois échu pour les besoins du service (authentification forte des invités, enregistrement des nouveaux utilisateurs, demandes de rappel des rendez-vous par SMS initiée par l'invitant, ...)
 - d'autre part du nombre effectif d'utilisateurs constatés au cours du mois écoulé, ce nombre étant égal au maximum journalier constaté sur la période mensuelle écoulée.

Ces tarifs HT sont assujettis à une TVA de 20 % à la date de signature des présentes.

Une facture est établie par ConfRoom et adressée au Client par voie dématérialisée à chaque échéance de paiement.

Les facturations mensuelles sont payables à réception par le Client.

En cas de retard de paiement, des pénalités à un taux égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage, et une indemnité forfaitaire de 40 € seront dues à défaut de règlement le dernier jour du mois de réception de la facture, conformément à l'article L. 441-6 du code de commerce.

Article 4 : Durée et Conditions de résiliation

L'abonnement est conclu pour la durée courant jusqu'au terme de la période de test.

Toutefois, à l'issue de la période de test, le Client désireux de continuer à utiliser le service bénéficiera des mêmes conditions tarifaires, à niveau d'offre égal, sur les douze premiers mois à compter du début d'entrée en vigueur des présentes.

Le Client peut cependant, de son initiative, résilier son abonnement, conformément aux CGU et notamment aux modalités énoncées à l'article 4.

De même, le Fournisseur pourra résilier de plein droit cet abonnement conformément aux CGU, notamment en application des stipulations des articles 6 à 10 de ces conditions générales.

Article 5 : Conditions particulières dues à la phase de test et conséquences en termes de responsabilité

Le Client reconnaît et accepte que le service en phase de test, préalable au lancement commercial du Service ConfRoom, reste en état de développement continu et ne peut donc être considérée comme stable, ni complet.

Le Service disponible ne peut donc pas être, à ce stade, garanti sans faille de sécurité et le Fournisseur ne sera donc soumis à aucune obligation de résultat quant à sa disponibilité. Le Service sera fourni en l'état, sans aucune garantie d'aucune sorte, et notamment sans garantie implicite de qualité marchande. Le Client s'engage à prévenir tout Utilisateur qu'il s'agit d'une version en cours de finalisation, dont la fiabilité, la sécurité et la disponibilité ne sont pas encore garanties.

CANTON-Consulting ne sera en aucun cas responsable à l'égard du Client ou de tout Utilisateur à raison de quelque dommage que ce soit, direct ou indirect (y compris les interruptions d'activité ou la perte de données) qui résultent de l'utilisation du service en phase de test. Les actions dirigées par des tiers contre le Client sont assimilées à un dommage indirect. Aucun conseil et aucune information, qu'ils soient oraux ou écrits, obtenus par l'Utilisateur de la part du Fournisseur durant la phase de tests préalables au lancement commercial du service, au sujet de son utilisation, ne sont susceptibles de créer des garanties non expressément prévues par les présentes.

Le Client informera le Fournisseur de tout éventuel dysfonctionnement et des performances constatées dans la fourniture du Service. Ces informations et toute suggestion, remarque ou demande d'amélioration lui paraissant souhaitable seront transmises au Correspondant désigné par le Fournisseur. Le Client s'engage à garder une entière confidentialité et à ne pas divulguer de détails techniques sur le fonctionnement du service et sur les dysfonctionnements signalés pendant la durée de la Phase de test, ou sur la structure de l'offre commerciale ; ces informations revêtent le caractère de secret d'affaires.

L'accès au Service ne doit en aucun cas être utilisé par le Client pour la mise au point, la reproduction ou la commercialisation d'un service, propre ou par un tiers, dont l'expression et les fonctionnalités seraient substantiellement similaires à ConfRoom, ou pour toute atteinte portée aux droits d'auteur associés.

CANTON-Consulting se réserve aussi, dans cette phase, le droit d'interrompre l'accès au service si celui-ci constitue un danger pour le maintien de sa sécurité ou du système d'information du Client ou d'un tiers, notamment en cas de piratage, de la détection d'une faille de sécurité, ou d'une utilisation non-conforme aux présentes et aux CGU/CGV.

Les sauvegardes des données du Client réalisées par le Fournisseur seront réalisées sans garantie de résultat et le Fournisseur ne pourra être tenu responsable ou considéré comme

ayant failli aux présentes pour toute inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à l'inexécution des présentes imputable au Client ou à des problèmes techniques affectant le matériel du Client ou de tout Utilisateur du service ou à un cas de force majeure tel que défini par la jurisprudence.

Pour la SAS ConfRoom, en création

La SAS CANTON Consulting

Pour la société XXX

Merci de parapher les Conditions Générales de Vente jointes en annexe

Annexe : Conditions Générales de Vente

ConfRoom / Direct / V. 0.7.0

Version du 1er mars 2023

L'essentiel à savoir :

ConfRoom est la marque déposée d'une gamme de solutions, combinant des services de gestion de l'identité, visioconférence, pilotage de projet et collaboration en ligne, mis au point par la SAS CANTON-Consulting selon une architecture originale et des savoir-faire et procédés, permettant de garantir une sécurité maximale des échanges et des données.

Destinée à des clients professionnels, la solution ConfRoom **apporte une grande simplicité et un confort d'usage uniques. Elle garantit l'identité des clients et des utilisateurs** selon une invention objet d'un dépôt de brevet par la SAS CANTON-Consulting qui en est l'inventeur.

ConfRoom est proposé selon **trois niveaux d'offres : Direct, Box et CoWork**. Toutes trois offrent le meilleur niveau de protection cryptologique des communications et échanges de données.

A partir de l'offre BOX, un serveur virtuel dédié est installé en propre pour chaque client, renforçant le niveau de protection et garantissant une qualité constante de l'image et du son. Les services offerts par la solution ConfRoom à chaque niveau d'offre sont destinés à s'enrichir et évoluer de façon constante avec des **modifications mensuelles**, le 15 de chaque mois, pour ajouter ou supprimer des fonctionnalités et améliorer l'expérience utilisateur.

Le Fournisseur ne dispose d'aucun droit sur les données enregistrées par les soins du Client ou ceux de ses utilisateurs, en dehors de droits de reproduction technique nécessaires à l'intégrité, la sauvegarde et la restauration de ces données.

Toutes données demeurent la propriété exclusive du Client, en ce compris tous droits de propriété intellectuelle et autres droits immatériels attachés à ces contenus.

Le Client demeure donc seul et entièrement responsable de ses contenus et de leur usage. Il s'interdit en conséquence d'utiliser les services de ConfRoom à des fins contraires à la loi ou susceptibles de porter atteinte aux droits légitimes des tiers, par tromperie, nuisance ou malveillance. Le Client s'interdit aussi toute tentative de porter atteinte au bon fonctionnement de la solution ConfRoom et autorise le Fournisseur à opérer toute surveillance technique préventive à ce titre, comme la détection de virus ou logiciels espion.

Les conditions générales d'utilisation encadrent les règles à respecter par les Utilisateurs, le Client et le Fournisseur de la solution ainsi que leurs obligations réciproques ou qui en découlent pour chacun

Les CGU sont accessibles à tous les utilisateurs au sein de l'application.

Le présent document définit les modalités et conditions de vente de la solution ConfRoom, au **niveau Direct**.

1. Définitions

Dans le présent document, les termes suivants sont ainsi définis :

Abonnement : Contrepartie de l'utilisation de la solution ConfRoom, acquittée sur la base d'un paiement mensuel fonction des conditions d'utilisation de la solution.

Client désigne toute entité professionnelle, personne physique ou morale, utilisatrice de la solution ConfRoom, liée au fournisseur de ce service par un contrat et des conditions générales de vente (CGV).

Conditions Générales de Vente ou CGV désigne le présent document.

ConfRoom est une marque déposée qui désigne la solution de web-conférence et de collaboration associés selon le niveau de services choisi par le Client, appelés Direct, Box et CoWork proposés par le Fournisseur.

Contrat désigne la relation entre l'entreprise ou le professionnel client et le prestataire de services : la SAS CANTON – Consulting ou la filiale prestataire du service souscrit ; cette relation est régie par des Conditions Générales de Vente (CGV).

Correspondant désigne la personne choisie par le Prestataire pour recevoir toute demande émise par le Client et l'assister dans la bonne utilisation du Service.

Données et Informations désignent toutes les données et informations nécessaires à la prestation du service ConfRoom et notamment celles liées à l'identité du client et des utilisateurs et aux données et informations échangées lors de l'utilisation de la solution.

Donnée à caractère personnel désigne toute information telle que définie au paragraphe (a) de l'article 4 du Règlement général sur la protection des données (2016/679/UE).

Flux de données désigne les données échangées lors des webconférences organisées dans la solution ConfRoom. Ces données, qui ne sont pas conservés par le Fournisseur, sont cryptées et traitées de sorte que seul le Client et ses utilisateurs y aient accès, hors interventions du fournisseur nécessitée pour des raisons techniques.

Foire aux Questions ou FAQ désigne les éléments de documentation mise à disposition des utilisateurs.

Fournisseur (ou **Propriétaire**) de la solution ConfRoom : désigne le prestataire de services producteur de la solution, ConfRoom, prestée pour le compte du Client. Le Fournisseur est

responsable à ce titre de la qualité du service fourni et de toutes conséquences en résultant à l'égard du Client et de ses Utilisateurs.

Solution désigne l'ensemble des offres et services associés, notamment de sécurité, d'authentification et d'administration, mis à la disposition du Client et de ses Utilisateurs.

Utilisateur désigne toutes les personnes qui utilisent le site et les fonctionnalités de ConfRoom. Ces utilisateurs peuvent être des employés du Client ou des tiers comme ses propres clients, ses prestataires etc.

Utilisateur critique : désigne un ou plusieurs Utilisateurs choisis par le Client à qui un rôle et des pouvoirs particuliers sont attribués pour la gestion des autres Utilisateurs. Compte tenu de l'importance de ces rôles en termes de sécurité, il est convenu que les paramètres de désignation de ces Utilisateurs critiques ne pourront être modifiés que par le Fournisseur, sollicité par le Client, par l'intermédiaire de son Correspondant.

2. Contrat et champ d'application

Les présentes Conditions Générales s'appliquent aux Clients sans aucune restriction géographique.

Pour l'utilisation des services de ConfRoom, Clients et Utilisateurs doivent préalablement accepter les CGU qui sont publiées et aisément accessibles, à tout moment, sur ConfRoom.

3. Services proposés et souscrits

Les solutions proposées sous la marque déposée ConfRoom, souscrites par le Client selon différents niveaux de services associés, réunissent des services de visioconférence, de communication, de gestion d'identité, de gestion de projets, d'outils de collaboration en ligne et de coordination ainsi que des services de protection des données partagées. Mise au point par la SAS CANTON-Consulting dans le cadre de ses activités de Recherche et Développement, ConfRoom est proposée à des clients professionnels sous forme de ressources en ligne sécurisés garantissant l'identité du client selon un procédé faisant l'objet d'un dépôt de brevet par la SAS CANTON-Consulting, inventeur.

Les trois premiers niveaux de services proposés sont intitulés : *Direct*, *Box* et *CoWork*. Parallèlement, des développements sur-mesure, destinés à couvrir des besoins particuliers de sécurité ou d'intégration dans les systèmes d'information et process propre à une entreprise ou un Client, peuvent être proposés dans le cadre de l'offre d'accompagnement *Ultimate*.

Le périmètre exact des services souscrits par chaque Client dans le cadre de l'offre de services ConfRoom est déterminé par le Contrat qui définit, pour chaque client, les Conditions Particulières qui lui sont applicables, en complément des Conditions Générales de Vente.

Ces services sont destinés à s'enrichir et évoluer de façon constante avec des modifications pour, par exemple, ajouter ou supprimer des fonctionnalités, modifier les interfaces, en renforcer encore la sécurité d'utilisation, etc. Ces évolutions peuvent aussi répondre au besoin

d'intégrer les évolutions technologiques, de s'adapter aux conditions d'usage de chaque client, pour le protéger de tout risque de fraude, d'utilisation abusive ou de préjudice, ou encore de se conformer à de nouveaux impératifs légaux ou de sécurité. Ces évolutions peuvent être planifiées sur une fréquence régulière, généralement mensuelle, ou être déployées à tout moment en prévention de risques immédiats de sécurité.

Toutes informations utiles pour la gestion du Contrat ainsi que la Foire Aux Questions seront publiées et tenues à jour sur le site <https://confroom.shop>.

4. Prix et facturations

Le tarif applicable aux services ConfRoom est fonction du niveau d'offre choisi par le Client et des tarifs unitaires fixés par les Conditions particulières de Vente convenues entre le Client et le Fournisseur. Ces tarifs sont assujettis à TVA au taux normal.

La facturation mensuelle est calculée en fonction des éléments suivants, établis sur une base mensuelle indivisible, débutant au 1^{er} de chaque mois :

- La mise à disposition pour le mois courant du service ConfRoom Direct ;
- Le nombre d'utilisateurs enregistrés sur le mois, ce nombre étant égal au maximum journalier constaté sur la période mensuelle écoulée ;
- Le nombre de SMS envoyés au cours du mois échu pour les besoins du service (authentification forte des invités, enregistrement des nouveaux utilisateurs, demandes de rappel des rendez-vous par SMS initiée par l'invitant, ...)

Pour Direct

La facturation est calculée sur la base D'un coût mensuel de 15 € hors-taxes par conf Room et de 1,5 euros hors-taxes par utilisateur enregistré.

Le mois à échoir est dû à réception de la facture. Ce montant peut être complété par un ajustement du montant dû au titre du mois précédent :

- Sur le nombre d'utilisateurs si, pendant le mois écoulé, le nombre maximum d'utilisateurs simultanés est supérieur au nombre d'utilisateurs prévus en début de mois
- En fonction du nombre de SMS générés par des invitations, enregistrements de nouveaux utilisateurs, etc. Chaque SMS est facturé 0,15 € hors-taxes.

Une facture est établie par ConfRoom et adressée au Client par voie dématérialisée à chaque échéance de paiement. Elle est payable à réception par le Client.

En cas de retard de paiement, des pénalités à un taux égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage, et une indemnité forfaitaire de 40 € seront dues à défaut de règlement le dernier jour du mois de réception de la facture, conformément à l'article L. 441-6 du code de commerce.

5. Résiliation

Le Client est libre d'arrêter d'utiliser le service à tout moment. Cette décision est notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception ou par échange avec le Correspondant, par tout moyen permettant de garantir l'identité de la personne signataire de cette décision de résiliation et d'authentifier cette décision, assorti de la preuve (mandat social, délégation,...) de sa capacité à en décider.

La résiliation sera effective à l'issue du mois suivant celui au cours duquel le Fournisseur aura reçu la demande de résiliation et après paiement de toutes les facturations.

Le service permet aux clients de supprimer les données qu'il a renseignées dans l'interface d'administration du service. Toutefois, le fournisseur conservera les données relatives à la relation jusqu'à la terminaison effective du service et, au-delà, pendant la durée prescrite par les lois et règlements applicables à celui-ci.

6. Obligations du Fournisseur de Services

Le Fournisseur assurera la prestation du Service tel que décrit sur le site Internet <https://confroom.shop> et conformément au Contrat ou CPV (Conditions Particulières de Vente), ainsi qu'aux CGV et CGU.

Il veillera en tout temps à l'application des Bonnes pratiques pour assurer à tous les Clients et Utilisateurs la meilleure sécurité ainsi que le meilleur service en fonction du niveau d'offre souscrit.

Le Fournisseur n'est ni en charge, ni responsable des conditions dans lesquelles le Client se connecte au réseau Internet, protège les appareils et réseaux internes utilisés à cet effet, non plus que du comportement des Utilisateurs auxquels le Client ouvre l'accès aux services ConfRoom.

Outre le cas de résiliation, le Client peut demander à changer d'offres ou à modifier le niveau de service souscrit. Ces changements sont demandés par le Client par l'intermédiaire de l'interface d'administration et par échange avec le Correspondant.

La prise d'effet de ces modifications de services est subordonnée à des délais techniques indiqués sur le site, sur une base mensuelle en principe mais qui pourront être ajustés et seront précisément définis par échange avec le Correspondant.

Pour assurer le meilleur niveau de prestations, le Fournisseur peut s'appuyer sur les sous-traitants de son choix. La liste de ces sous-traitants sera accessible au Client par consultation de la console d'administration ouverte à l'administrateur.

7. Obligation de l'Utilisateur du Service

Le Client accepte de fournir tous les documents, informations et données nécessaires pour établir et vérifier son identité ainsi que celle des Utilisateurs Critiques. Le Client accepte en outre, selon les cas d'usage, de communiquer l'identité de tout ou partie des Utilisateurs, nécessaire à la fourniture d'identité numérique permettant l'authentification forte des Utilisateurs. Le Client se déclare averti de ce que, selon les activités qu'il exerce, des contrôles droits d'exercice de l'activité proposée pourront être nécessaires afin de prévenir les risques de tromperie d'utilisateurs tiers, notamment pour prévenir des cas de tromperie ou d'exercice illégal d'activités réglementées.

Au titre des obligations rappelées à l'alinéa précédent, le Client prêtera tout concours nécessaire pour vérifier l'Identité, le type d'activités exercées par les Utilisateurs qu'il a invités à pouvoir utiliser le service ainsi que la qualité de ces Utilisateurs à exercer de telles activités. Ce concours n'aura ni pour objet, ni pour effet de substituer la responsabilité du Fournisseur à la responsabilité qui incombe au Client au titre du choix et de la surveillance des activités des Utilisateurs qu'il désigne et invite à utiliser les services de ConfRoom.

Le Client signalera dans les meilleurs délais à son Correspondant tout dysfonctionnement, anomalie de fonctionnement ou interruption de service ou toute suspicion équivalente, dès qu'il en aura connaissance. Toute négligence ou retard dans le signalement au Fournisseur de problèmes fonctionnels ou de risque de fraude, quelle qu'en soit l'origine interne ou externe, de la part du Client pourra engager sa responsabilité vis-à-vis du Fournisseur ou de toute personne, Utilisateurs ou Tiers, qui viendrait à subir des dommages résultant de cette négligence ou de ce retard. Le Client s'engage à garder une entière confidentialité et à ne pas divulguer de détails techniques sur le fonctionnement du service ConfRoom, ni sur les dysfonctionnements qu'il signale au Fournisseur ou apparus pendant des phases de test, non plus que sur la structure de l'offre commerciale ou les conditions particulières dont il bénéficie. Ces informations revêtent le caractère de secret d'affaires.

Le Client s'interdit de supprimer les références, logos et mentions légales relatives à ConfRoom et à son Fournisseur, intégrées au service ou contenues dans ses interfaces. Il accepte par avance que son nom puisse être utilisé comme référence par le Fournisseur et le Propriétaire au titre de la liste des Clients de ConfRoom.

L'accès concédé à ConfRoom ne doit en aucun cas être utilisés par le Client pour la mise au point, la reproduction ou la commercialisation d'un service dont la nature, la forme ou l'expression seraient substantiellement similaires à ConfRoom, ou pour tout autre acte portant atteinte aux droits d'auteurs ou du propriété de son Fournisseur ou du Propriétaire de ConfRoom.

8. Confidentialité et données personnelles

Les dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi que Règlement 2016/679/UE relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et la libre circulation de ces données (ci-après : RGPD) sont applicables aux présentes.

Le Fournisseur traite les données à caractère personnel ainsi que les données sur le paiement et la facturation des services fournis au Client dans le cadre de la relation commerciale a sur le fondement des présentes, de son intérêt légitime à conduire une activité de prospection commerciale et en application de ses obligations légales. Il conserve les informations relatives au contrat et aux coordonnées des Clients pendant cinq ans après le terme de la relation d'affaires. Les factures sont conservées en archive pour un délai de 10 ans à partir de la clôture de l'exercice.

Dans le cadre des procédures de test et de sécurité, le Fournisseur peut être amené à collecter et à traiter des données aux fins d'analyse d'informations fournies par le Client visant des suggestions de celui-ci ou le repérage d'anomalies et de dysfonctionnements.

Sur le fondement de l'intérêt légitime du Fournisseur et de ses clients d'améliorer le service et d'en assurer la sécurité, ces données sont conservées le temps de parvenir à remédier aux anomalies et dysfonctionnements constatés, avant d'être anonymisées dans un délai d'un an après la fin de leur traitement. Les personnes physiques ayant participé à des tests ou signalement de dysfonctionnements du service peuvent s'opposer à la conservation de leurs informations de contact associées aux informations qu'elles ont transmises en le signalant au délégué à la protection des données (DPO) du Fournisseur par mail envoyé à : dpo@confroom.email.

Le Client reconnaît demeurer responsable des modalités de traitement qui découlent de la désignation des Utilisateurs qu'il aura choisis et des paramètres qu'il détermine pour l'utilisation des services qui leur sont proposés, ainsi que des finalités pour lesquelles il utilise les fonctionnalités auxquelles son contrat lui ouvre accès. A ce titre, il sera responsable du choix des critères de licéité de l'article 6 (1) du RGPD sur lesquels il s'appuie.

Les droits conférés aux personnes physiques, Utilisateurs et Invités, concernées par des traitements de données à caractère personnel s'exercent auprès du Client.

Le Fournisseur s'engage à assurer sa pleine coopération avec le Client chaque fois que cela sera nécessaire pour permettre l'exercice des droits des personnes concernées.

Le Fournisseur demeure à la disposition du Client pour fournir toutes informations nécessaires à la réalisation des évaluations d'impact au sens de l'article 35 du RGPD qu'il peut être amené à réaliser, dans certains cas d'usage de ConfRoom. Toute participation allant au-delà de la fourniture d'informations de nature technique pourra faire l'objet d'un contrat et d'une facturation spécifiques.

Des systèmes de détection d'intrusions et de lutte contre les attaques (telles que par déni-de-service ou tentative d'intrusion par force brute) peuvent déclencher automatiquement des limitations temporaires de connexion depuis les adresses IP susceptibles de présenter une menace pour la sécurité du service. Les personnes concernées par une telle mesure peuvent contacter le Fournisseur à l'adresse dpo@confroom.email pour signaler une erreur ou contester la décision.

S'il est requis par une autorité judiciaire française ou européenne de répondre à des demandes de divulgation de données concernant un Client ou un de ses Utilisateurs en particulier, le

Fournisseur, après examen et vérification du respect des obligations légales applicables, pourra être amené à consulter et communiquer toutes données requises, conformément aux législations française et de l'Union européenne applicables en France.

Les personnes concernées, dont les Utilisateurs, disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (voir : www.cnil.fr).

9. Propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle associée à la solution ConfRoom, aux procédés et architectures mis en œuvre, aux divers développements informatiques, aux sites Internet correspondants ainsi qu'à tous les documents et services connexes et à tous les droits associés demeurent en tout temps la propriété du Propriétaire de ConfRoom.

Le Service fourni a été conçu et développé à l'aide de systèmes d'exploitation et de briques logicielles open source (logiciels libres). Ce choix d'architecture apporte aux Clients et Utilisateurs le meilleur niveau de garantie possible quant à la protection des données et à la sécurité du service, en particulier pour prévenir le risque de détournement subreptice d'information ou de données que pratiquent certains fabricants de logiciels, dont le code source n'est pas accessible.

Le Propriétaire tient à jour la liste des briques logicielles employées pour la délivrance du Service dans la rubrique « Crédits » accessible depuis le site de services ConfRoom correspondant au niveau de services souscrits par le Client est ouvert à ses Utilisateurs. Certains de ces services utilisent des logiciels mis à disposition conformément aux conditions de leur licence Open Source qui s'ajoutent alors expressément aux présentes conditions d'utilisation sur certains aspects et auxquelles le Client est ainsi invité à se reporter.

La marque ConfRoom est déposée

En cas de résiliation et de terminaison de toute souscription au service ConfRoom par le Client, celui-ci s'engage irrévocablement à renoncer immédiatement à toute utilisation ultérieure ou poursuite d'utilisation, en tout lieu et sur internet, du mot ConfRoom ou confroom ou tout autre libellé similaire, susceptible de contrefaire une marque déposée notamment au titre du label et de la garantie de sécurité et de protection des données qui lui sont ou seront associées.

10. Responsabilité et garanties

Les présentes Conditions Générales n'excluent ou ne limitent en rien la responsabilité du Fournisseur ou celle du Client respectivement, au titre de :

- toute violation par le Fournisseur ou le Client, ou un de leurs sous-traitants, de prescriptions législatives, réglementaires ou contractuelles applicables ;

- toute perte de données personnelles détenues par le Fournisseur ou le Client, en cas d'accès non autorisé ou de corruption de ces données ;
- tout manquement volontaire de la part du Fournisseur ou du Client ou d'un de leurs sous-traitants, au regard des mêmes obligations.

Le Fournisseur s'engage à déployer ses meilleurs efforts pour le respect des Bonnes Pratiques et la préservation en tout temps de la qualité du service et de la protection des données échangées stockées, selon les niveaux de services souscrits.

Aucune information, aucun conseil, oraux ou écrits, obtenus par le Client ou ses Utilisateurs de la part du Fournisseur, ou lors de l'utilisation du service, ne sont susceptibles de créer de garanties non expressément prévues par les présentes.

Le Fournisseur et le Propriétaire ne sont pas à l'origine des communications ou des publications effectuées par le Client ou par les Utilisateurs invités par le Client. Ils ne désignent pas non plus le destinataire des invitations transmises par le service ConfRoom et ne contrôlent, ni ne modifient les informations échangées pour être publiées.

Leur responsabilité ne pourra donc en aucun cas être engagée au titre des comportements d'un Client ou d'un Utilisateur qui agissent pour leur propre compte et sous leur entière et unique responsabilité.

Le Fournisseur pourra cependant, même sans préavis, suspendre l'accès au service d'un Client ou d'un Utilisateur dès lors qu'il sera porté à sa connaissance que celui-ci s'en sert pour des activités ou des communications illicites.

11. Force majeure et exonération de garantie

Le Fournisseur ne sera pas responsable en cas de violation de ces Conditions Générales résultant de causes hors de son contrôle raisonnable, y compris mais sans s'y limiter, les exigences de la Loi, les ruptures d'alimentation en énergie, les risques de fonctionnement inapproprié d'Internet, les possibles dysfonctionnements de l'installation informatique ou de télécommunications, y compris des appareils du client, les catastrophes, conditions météorologiques extrêmes, incendie, inondation, grève, guerre, épidémie, terrorisme, problèmes généraux de transport ou indisponibilité d'un ou plusieurs collaborateurs sous-traitants pouvant résulter des précédentes.

12. Droit applicable et règlement des litiges

Ces Conditions Générales sont régies par le droit français et le droit de l'Union Européenne, en particulier l'article 8 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, en ce qui concerne la protection de la vie privée.

D'un commun accord les parties conviennent, en cas de litige, de chercher un accord amiable en vue de la résolution du problème. À défaut, les tribunaux et juridictions du ressort de Paris seront seuls compétents pour connaître d'un éventuel recours en justice.

